

**LE CONSEIL
DÉPARTEMENTAL
S'ENGAGE**



**pour la sécurité
des 65 ans et plus**



AIDE DE 300€

pour l'achat d'alarme anti-intrusion.

Plus d'informations et inscriptions au

03 44 82 60 60 ou sur **OISE.FR**

**LE CONSEIL
DÉPARTEMENTAL
S'ENGAGE**



**pour la sécurité
des 65 ans et plus**



AIDE DE 300€

pour l'achat d'alarme anti-intrusion.

Plus d'informations et inscriptions au

03 44 82 60 60 ou sur **OISE.FR**

**AIDE À L'ACHAT
D'UNE ALARME
ANTI-INTRUSION**

Proposée dès cet automne
par le Conseil départemental de l'Oise,
l'aide à l'acquisition d'une alarme anti-intrusion
est **une aide de 300 € destinée aux personnes
de 65 ans et plus ayant leur résidence
principale dans l'Oise.**

Ce dispositif apporte une nouvelle solution
concrète pour sécuriser le domicile des
personnes les plus vulnérables.



La demande s'effectue simplement
auprès des services du Conseil départemental :

1



Munissez vous de votre
facture établie par un
commerçant* de l'Oise à
compter du **14 OCTOBRE 2021**
(date de la facture acquittée faisant foi).



2

Rendez-vous sur **oise.fr**
pour imprimer votre dossier
de candidature ou sur
aide-alarme.oise.fr pour
effectuer votre demande en ligne.

3



Le Conseil départemental
instruit votre dossier.



4



L'aide vous est versée
après acceptation de
votre demande.

Toutes les informations
au numéro unique **ALLO OISE SÉNIORS**

03 44 82 60 60

PLUS D'INFORMATIONS SUR OISE.FR

* Tout démarchage au nom du Conseil départemental qu'il soit à domicile,
par téléphone, ou par courriel est à considérer comme abusif et frauduleux.